

1) Dotation supplémentaire :

- Annoncée par le Ministre et par La rectrice, une dotation supplémentaire sera accordée pour compenser les pertes de poste dues aux annonces purement politiques du ministre (pas de fermeture de classe en ruralité). Quand sera-t-elle connue ? Quels postes seront envisagés ? Nous supposons que la destination ne peut être qu'en direction du remplacement, dispositif bien malmené...

Madame Bazzo a confirmé en séance cette orientation.

2) Temps partiels :

- Les temps partiels ont-ils été actés pour l'an prochain ?
Oui
- Serait-il possible d'avoir une liste des collègues demandeurs avec leur quotité ?
En cours
- Y a-t-il eu accord pour tous les temps partiels comme pour cette année ?
Oui
- Sinon est-il possible d'avoir la mention accord ou refus sur la liste demandée ?
Oui

3) Remplacement :

- Combien de postes de brigade départementale dans le département à ce jour ?
Voir les tableaux dans le compte-rendu de séance.
- Combien restera-t-il de remplaçants ZIL par circonscription ?
Voir les tableaux dans le compte-rendu de séance.

4) Décharge de direction des écoles de 1 à 3 classes :

- Aurons-nous l'assurance que les postes dédiés à ces missions ne seront pas impactés par ces suppressions de postes de remplaçants même en cas d'absence massive de collègues ?
Ca ne devrait pas poser de soucis.

5) Postes de TRS :

- Il n'y a pas de créations de tels postes alors que la nécessité avait été notée; comment vont être gérés les besoins ?
Ce n'est pas de la structure, ce sera vu avec le mouvement.

6) Implantation d'une école sur Strasbourg 1 :

- Où ? Quand ? Comment ? Quelles références administratives (RNE, adresse, etc.) ?
Elle sera au 19 allée René Cassin 67540 Ostwald (RNE 0673150K).

7) Maître + :

- Que propose l'administration aux équipes des écoles pour "compenser" cette suppression de moyens ?
Ce n'est pas une absence de moyen, c'est une autre façon de regarder les moyens

8) ULIS, SEGPA, établissements spécialisés :

- Serait-il possible d'avoir une liste à jour des ULIS (écoles, collèges, lycées), des SEGPA et des divers établissements spécialisés (IME, IMP, IMPRO, EREA, ERPD) avec leurs coordonnées ?
Oui pour la liste mais pour les coordonnées ce sera si possible.

9) Ecole du Stoskopf :

- Quel avenir pour cette école qui accueille de plus en plus d'élèves et donc un nombre grandissant de classes ? Est-il envisagé de la scinder en deux entités distinctes (maternelle et élémentaire par exemple) ? Quelles solutions sont et seront apportées pour apporter une aide à la gestion administrative ?
Maintien de l'aide administrative (un adjoint déchargé à plein temps pour assister la directeur).